



ICRAF Côte d'Ivoire – Abidjan, Cocody, Angré 7ème tranche

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Référence :

N°05-24/ICRAFCDI/NBS/SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE / 12-2024

OBJET

Sélection d'un prestataire pour la sensibilisation des communautés du Lôh-Djiboua et de la Nawa sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet NBS forêts guinéennes

Avis d'Appel d'offres/ publication	16/12/2024
Demande d'éclaircissements et réponses des fournisseurs	Du 16 au 17/12/2024
Date limite de soumission	19/12/2024 à 12 h 00 GMT
Ouverture probable des offres	19/12/2024 à 14 h 00 GMT



TABLE DES MATIÈRES

SECTION I. GENERALITES	3
I- A propos de la Structure	3
II- Objet de l'appel d'offres	3
III- Avis d'appel d'offres ouvert	3
SECTION II. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO)	5
SECTION III. MODELES DES FORMULAIRES REQUIS.....	9
I- Fiche signalétique	9
II- Modèle de formulaire des expériences globales et spécifiques.....	10
III- Formulaire de soumission à reproduire sur papier entête, signer et cacheter	11
SECTION IV. PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE	12
SECTION V. PRESENTATION DE L'OFFRE FINANCIERE.....	13
SECTION VI – CAHIER DE CHARGES/ TERMES DE REFERENCE (TDR)	14
I. Contexte et justification.....	14
II. Objectifs du Projet de sensibilisation communautaire.....	15
III. Description des activités à réaliser	15



SECTION I. GENERALITES

I- A propos de la Structure

Le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF) connu aussi sous le nom de **World Agroforestry** est une institution de recherche de classe mondiale qui fournit des preuves et des solutions exploitables pour transformer la façon dont les terres et les ressources renouvelables sont utilisées, ainsi que la façon dont les aliments sont produits. Elle est issue de la fusion effective du CIFOR et de l'ICRAF et bénéficie de plus de 65 ans cumulés d'expertise.

World Agroforestry dispose d'une grande richesse d'expertise pertinente et bien ancrée. Avec nos sièges en Indonésie et au Kenya, nos bureaux dans 25 pays et plus de 700 employés travaillant dans 60 pays du Sud, nous sommes une institution véritablement internationale dotée d'un haut degré d'expertise locale.

II- Objet de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel d'offres est d'obtenir des propositions compétitives afin de sélectionner un ou des fournisseur(s) pour sélection d'un prestataire pour la sensibilisation des communautés du **Lôh-Djiboua** et de la **Nawa** sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet NBS forêts guinéennes

Tous prestataires éligibles, qualifiés et techniquement compétents pour la fourniture du service, sont invités à soumettre leurs propositions.

III- Avis d'appel d'offres ouvert

Cher fournisseur,

Le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF) connu aussi sous le nom de **World Agroforestry** vous invite à participer à l'appel d'offre **n°05-24/ICRAFCDI/NBS/sensibilisation communautaire / 12-2024** en vue de d'obtenir des propositions pour sensibilisation des communautés du Lôh-Djiboua et de la Nawa sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet NBS forêts guinéennes selon les détails contenus dans le présent dossier d'Appel d'offres.

Seule la proposition qui répond à toutes les exigences, à tous les critères d'évaluation par conséquent présente le meilleur rapport qualité-prix sera sélectionnée et se verra attribuer le marché.



Le marché est passé sur la base du prix unitaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres fixé au **19 décembre 2024 à 12 h 00**.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en ligne via le site officiel de l'ICRAF www.worldagroforestry.org et la plateforme www.bsc-sourcing.net .

Veuillez noter qu'ICRAF n'est pas tenu d'accepter une proposition, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande, ni d'assumer les coûts associés à la préparation et à la soumission d'une proposition par un soumissionnaire, quel que soit le résultat ou la manière dont le processus de sélection est mené.

Dans la perspective d'une future collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Service Achats et Logistique

Fait à Abidjan le, **16 décembre 2024**

SECTION II. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO)

I	Objet principal de l'appel d'offre - Sensibilisation des communautés du Lôh-Djiboua et de la Nawa sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet NBS forêts guinéennes - Cible : 10 localités au total dans les régions de la Nawa (Soubré) et du Lôh-Djiboua (Divo)
II	Langue autorisée Français ou Anglais
II	Monnaie de l'offre En Francs CFA ou en USD (préciser le taux appliqué à la date de soumission de l'offre)
III	Coûts 1- L'offre financière doit être composée des éléments suivants : - Honoraires du personnel - Frais annexes. Exemple : déplacements, hébergements, etc... - Location éventuelle d'équipements - Autres charges 2- Les propositions doivent rester valables pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission des propositions. 3- Condition de règlement privilégié : 30 jours après dépôt de facture et rapport d'activité (condition ouverte à une possibilité négociation). 4- Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par l'ICRAF, le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul de l'ICRAF et la correction des erreurs, sa proposition sera rejetée. 5- Au cours du processus toute variation de prix due à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur de marché ne sera acceptée par l'ICRAF après réception de la proposition. 6- Le soumissionnaire prend à sa charge les frais de préparation et de soumission de sa proposition.
IV	Instructions de soumission

	Par email l'adresse suivante : sensibilisation@cifor-icraf.org en deux mails différents avec en objet : « Offre technique n°05-24/ICRAFCDI/NBS/ sensibilisation communautaire / 12-2024 / NOM DE L'ENTREPRISE » Dans le format de proposition technique décrit à la Section III Et « Proposition financière n°05-24/ICRAFCDI/NBS/ sensibilisation communautaire/ 12-2024 / NOM DE L'ENTREPRISE » 1- Toutes les demandes d'informations complémentaires doivent être adressées au Service Achats et Logistique aux adresses électroniques suivantes : icrafcdiprocurement@cifor-icraf.org en copiant m.y.koffi@cifor-icraf.org 2- La soumission de la proposition technique dans un format incorrect peut conduire à ce que la proposition soit considérée comme ne répondant pas aux exigences de l'appel d'offres et peut rejetée à la discrétion du comité d'évaluation des offres.
V	Délai de soumission des offres Les offres doivent être soumises au plus tard le 19 décembre 2024 à 12 h 00. Les propositions reçues après la date limite indiquée ci-dessus, ne seront pas recevables.
VI	Modification et retrait des offres 1- Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après la soumission, à condition que l'ICRAF reçoive une notification écrite de la modification, y compris la substitution ou le retrait de l'offre, avant la date limite fixée pour la soumission des offres. 2- Toute modification, révision, interligne, rature ou surcharge n'est valable que si elle est signée ou paraphée par le signataire de la proposition.
VII	Clarification des offres Pour faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, l'ICRAF peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire de clarifier son offre. La demande d'éclaircissement et la réponse doivent être formulées par écrit et aucune modification des prix ou du contenu ne doit être demandée, proposée ou autorisée pendant le processus.

VIII	Evaluation Technique 1. Les services proposés seront examinés et évalués sur la base de l'exhaustivité et de la conformité de la proposition et de la réactivité aux exigences de l'appel d'offres et de toutes les autres annexes fournissant des détails sur les exigences du marché. 2. L'examen et l'évaluation des offres techniques reçues par l'ICRAF seront effectués à travers les critères d'évaluation définis ci-dessous. 3. Les soumissions doivent être suffisamment claire pour faciliter l'évaluation technique. Le barème est consigné dans le tableau ci-dessous. <table border="1" data-bbox="443 790 1362 1424"> <thead> <tr> <th>CRITERES</th><th>SCORE/ 70</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Documents légaux disponibles</td><td>Eligible pour l'évaluation technique</td></tr> <tr> <td>Qualité et pertinence de l'approche méthodologique proposée selon le TDR</td><td>20</td></tr> <tr> <td>Nombre d'activités similaires requises dans les régions du Loh-Diboua et de la Nawa : au moins 2 activités</td><td>15</td></tr> <tr> <td>Nombre d'activités similaires requis avec les Organisations Internationales : au moins 3 activités de sensibilisation communautaire</td><td>15</td></tr> <tr> <td>Compétence du personnel clé : au moins 1 an d'expérience cumulé dans une activité similaire</td><td>10</td></tr> <tr> <td>Meilleur délai d'exécution soutenu obligatoirement par le planning</td><td>10</td></tr> </tbody> </table>	CRITERES	SCORE/ 70	Documents légaux disponibles	Eligible pour l'évaluation technique	Qualité et pertinence de l'approche méthodologique proposée selon le TDR	20	Nombre d'activités similaires requises dans les régions du Loh-Diboua et de la Nawa : au moins 2 activités	15	Nombre d'activités similaires requis avec les Organisations Internationales : au moins 3 activités de sensibilisation communautaire	15	Compétence du personnel clé : au moins 1 an d'expérience cumulé dans une activité similaire	10	Meilleur délai d'exécution soutenu obligatoirement par le planning	10
CRITERES	SCORE/ 70														
Documents légaux disponibles	Eligible pour l'évaluation technique														
Qualité et pertinence de l'approche méthodologique proposée selon le TDR	20														
Nombre d'activités similaires requises dans les régions du Loh-Diboua et de la Nawa : au moins 2 activités	15														
Nombre d'activités similaires requis avec les Organisations Internationales : au moins 3 activités de sensibilisation communautaire	15														
Compétence du personnel clé : au moins 1 an d'expérience cumulé dans une activité similaire	10														
Meilleur délai d'exécution soutenu obligatoirement par le planning	10														
IX	Evaluation financière La formule pour calculer les scores financiers (Sf) de toutes les autres propositions est la suivante : $Sf = 30 \times Fm / F$, où "Sf" est la note financière, "Fm" est le prix le plus bas et "F" le prix de la proposition examinée. La proposition financière évaluée la plus basse (Fm) reçoit la note financière maximale (Sf) de 30.														
X	Comparaison des offres 1. Le score minium exigible pour remporter ledit marché est de 50% c'est-à-dire la moyenne. 2. Les offres qui répondent aux critères fixés dans le cahier de charges seront considérées comme substantiellement conformes et seront prises en considération pour le processus d'évaluation avec les critères fixés.														

3. Les propositions sont classées en fonction de leurs notes techniques (**St**) et financières (**Sf**) combinées, en utilisant les pondérations.

Description	Pondération (%)
Critères d'éligibilité	Obligatoire
Proposition Technique	70%
Proposition Financière	30%
Total des points	100%

XI

Conditions d'attribution

1. L'ICRAF attribuera le marché au soumissionnaire retenu dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel et ayant obtenu le meilleur rapport qualité-prix matérialisé par le score le plus élevé à l'issue des évaluations technique et financière.
2. En cas d'attribution d'un contrat ou d'un bon de commande, l'ICRAF se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de biens, jusqu'à un maximum de vingt-cinq pour cent (25 %) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres conditions défavorables.
3. L'ICRAF peut attribuer un contrat à un ou plusieurs prestataires de services pour une bonne couverture.
4. Tout contrat ou bon de commande qui sera émis à la suite du présent appel d'offres sera soumis aux **conditions générales et au code de conduite des fournisseurs** ci-joint. Le simple fait de soumettre une proposition implique que le fournisseur de services accepte sans réserve les conditions générales de l'ICRAF, présentées comme un document complémentaire à la présente demande de proposition.
5. L'ICRAF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir de ce fait aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires concernés ni aucune obligation d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de l'action de l'entité adjudicatrice.

Si l'entité adjudicatrice ne détermine qu'aucun des soumissionnaires n'est conforme, elle en informe chaque soumissionnaire ayant soumis une offre.

XII	Conditions exclusion 1. L'ICRAF applique une tolérance zéro en matière de fraude et autres pratiques interdites, et s'engage à prévenir, identifier et traiter tous ces actes et pratiques à l'encontre de l'ICRAF, ainsi que des tiers impliqués dans les activités de l'ICRAF. L'ICRAF attend de ses fournisseurs de services qu'ils adhèrent au code de conduite des fournisseurs de l'ICRAF fourni comme document complémentaire à la présente demande de propositions. 2. Un soumissionnaire qui communique de fausses informations dans le document d'appel d'offres sur sa qualification ou qui refuse de conclure un contrat après la notification de l'attribution du marché sera définitivement exclu de toute participation à un futur marché de l'ICRAF. 3. L'ICRAF encourage tout fournisseur de services potentiel à faire en sorte de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts, en indiquant lui-même, ou l'une de ses sociétés affiliées ou son personnel, a participé à la préparation des exigences, de la conception, des estimations de coûts et des autres informations utilisées dans le présent appel d'offres.
-----	--

SECTION III. MODELES DES FORMULAIRES REQUIS

I- Fiche signalétique

Modèle de fiche signalétique à établir sur papier en-tête de l'entreprise

FICHE SIGNALETIQUE NOM DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale	
Adresse géographique du siège	
Activités (selon registre de commerce)	
Compte contribuable	

Registre de commerce	
Date de création	
Gérant ou représentant légal (nom, prénoms et contact)	
Forme juridique	
Régime d'imposition	

II- Modèle de formulaire des expériences globales et spécifiques

Le soumissionnaire doit fournir des informations exactes portant sur des réalisations d'activités similaires à l'objet au cours **des cinq (5) dernières années (maximum)** consignées dans un tableau selon le modèle ci-dessous.

1- FORMULAIRE RECAPITULATIF DES EXPERIENCES DU PERSONNEL CLE AFFECTE AU PROJET (SIMILAIRE AU PRESENT AO)

N°	Nom du personnel	Fonction occupée	Durée de la mission	Brève description des activités exécutées	Qualification/Formation ou spécialité reconnue dans un domaine similaire à l'objet
1					
2					
3					

Ces références et informations sont certifiées sincères et sont vérifiables et sont accompagnées de CV, diplômes et d'attestations/certificats correspondants.

Fais-le, _____ (ville et date) _____

(Signature et fonction)

2- FORMULAIRE RECAPITULATIF DES EXPERIENCES DU SOUMISSIONNAIRE (SIMILAIRE AU PRESENT AO)



N°	Clients	Personne à contacter (nom, fonction, téléphone, email)	Description brève du marché	Lieu (pays ou ville)	Année d'exécution	Durée (en années ou mois)	Valeur totale du marché (en FCFA)
1							
2							

Ces références et informations sont certifiées sincères et peuvent être vérifiables

Fait à, _____ le _____

(Signature et fonction)

3- FORMULAIRE DE COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Le tableau ci-après définit la collaboration entre tous les partenaires impliqués dans les activités passées (projet de sensibilisation des communautés).

N°	Partenaires	Domaines d'intervention	Fonction occupée	Rôle dans le projet	Autres informations
1					
2					
3					

III- Formulaire de soumission à reproduire sur papier entête, signer et cacheter

LETTRE DE SOUMISSION À L'OFFRE FINANCIÈRE



OBJET

Je soussigné (nom, prénom, qualité)

.....

Agissant, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, en qualité de au nom et pour le compte de la société.....dont le siège social est à.....et inscrite au registre du commerce de.....sous le numéro après avoir pris connaissance de toutes les conditions d'éligibilité et la documentation à fournir, parmi lesquelles la présente soumission revêtue de ma signature.

Je sou mets et m'engage envers ICRAF à exécuter les activités de A ... (lieux)..... moyennant le montant global, hors taxes de (Montant en chiffres et en lettres) :
.....F.CFA dans un délai global de

Fait à le

**NOM, TITRE,
SIGNATURE ET CACHET**

SECTION IV. PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE

Le soumissionnaire devra soigneusement présenter le dossier technique en un seul fichier de format PDF et selon l'ordre décrit ci-dessous.

Tout fichier en dehors de celui intitulé « offre technique » ne sera pas pris en compte.

Partie 0- Sommaire

Partie I- Documentation préliminaire (phase éliminatoire mais non notée)

- Fiche signalétique
- Registre de commerce

- Déclaration Fiscale d'existence
- Attestation de régularité fiscale (non obligatoire au moment de la soumission)
- Formulaire « AML-ATF » à renseigner (**Annexe 1**)
- Termes et conditions générales d'ICRAF à parapher (**Annexe 2**)
- Code de conduite des fournisseurs à parapher toutes les pages, ensuite cacheter, dater et signer la dernière page (**Annexe 3**)
- Formulaire de déclaration et de certification à renseigner, signer et cacheter (**Annexe 4**)

Partie II- Proposition technique

- Description du service proposé pour répondre aux attentes du cahier de charges (**Voir Section VI**)
- Description de la méthodologie de travail pour exécuter avec succès le marché dans son entièreté conformément au contenu du cahier de charges.
- Descriptions des ressources matérielles et financières de mise en œuvre
- Proposition de planning d'exécution des activités
- Récapitulatif des expériences du cabinet
- Copie des ABE ou lettres de recommandations des clients satisfaits
- Récapitulatif des expériences du personnel clé affecté au projet
- CV du personnel affecté à l'activité

SECTION V. PRESENTATION DE L'OFFRE FINANCIERE

Le soumissionnaire devra faire ressortir ces éléments dans son offre financière signée et cachetée sur papier entête.

Toutefois, il est libre d'en ajouter mais pas d'en retrancher.

- Formulaire de soumission (**voir section III**)
- Tableau de proposition financière

Description	Quantité	Prix unitaire HT	Montant total HT
Honoraire Personnel			
Frais annexes. Exemple : déplacements, hébergements, etc... (à détailler)			
Location éventuelle d'équipements (à détailler)			
Autres (préciser)			
TOTAL			

Montant total en lettre

SECTION VI – CAHIER DE CHARGES/ TERMES DE REFERENCE (TDR)

I. Contexte et justification

Le changement climatique fait référence à tout changement à long terme de la distribution statistique des régimes climatiques, que ce soit en termes de changements des conditions moyennes (plus ou moins de précipitations, des températures plus élevées ou plus basses) ou de distribution des événements par rapport à la moyenne (événements météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des sécheresses).

Les principaux aléas climatiques subis par le pays sont la sécheresse (canicule), les feux de brousse, les inondations, les tempêtes, l'érosion côtière, les éboulements et glissements de terrain.

Le document de stratégie 2015-2020 du Programme National Changements climatiques (PNCC) et le CDN 2015 indiquent que les changements climatiques observés sont constitués globalement par :

- La baisse effective de la pluviométrie depuis les trois dernières décennies, l'irrégularité des pluies doublée de leurs mauvaises répartitions, le raccourcissement de la longueur des saisons pluvieuses,
- La hausse des températures avec les années les plus chaudes relevées entre 2001 et 2010,
- La persistance et la rigueur des saisons sèches,
- La baisse du débit des fleuves et l'amenuisement du volume des eaux de surface.

Les répercussions sont les suivantes :

Le raccourcissement de la durée moyenne des périodes de croissance végétative,

L'exposition accrue des plantes au stress hydrique,

Le Document de Stratégie Nationale Changements Climatiques (2015-2020) prévoit une baisse journalière de 8 % de la pluviométrie moyenne pendant la saison d'avril à juillet durant les cent prochaines années (2000-2100), la hausse de la température de 3°C d'ici 2100 sur la majeure partie du pays allant du nord au sud et l'élévation du niveau de la mer de 30 cm, d'ici à 2050.

Selon les Contributions Déterminées au niveau National de la Côte d'Ivoire, les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques sont : l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture, les forêts, l'énergie, l'eau, les zones côtières et les terres.

Les conséquences des changements climatiques ont des impacts différenciés sur les femmes et les hommes en Côte d'Ivoire, en fonction de leurs statuts sociaux, de leur capacité à participer aux décisions et, de leur accès aux ressources ; les secteurs les plus concernés sont



les ressources en eau, l'agriculture et l'érosion côtière (Banque Africaine de Développement, 2015).

En matière d'atténuation, la Côte d'Ivoire s'engage ainsi à prendre en compte la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais en même temps le pays « doit relever le défi du développement afin d'améliorer le niveau et la qualité de vie de sa population ». Cela à travers l'accroissement de la production agricole, de la transformation agro-industrielle, de la lutte contre la déforestation et la poursuite, voire l'accélération de la mise à disposition d'énergie moderne à tous les habitants. Plusieurs stratégies sont adoptées par diverses organisations spécialisées dans la lutte contre le changement climatique. Ces stratégies s'appliquent pour la plupart aux domaines les plus touchés par les effets du changement climatique.

Parmi ces stratégies, la pratique de l'agroforesterie pour la reconstitution du couvert végétal ivoirien est la principale pour l'industrie agro-alimentaire. L'association des femmes aux prises de décisions au niveau communautaire, au niveau des ménages et en valorisant leurs actions individuelles et collectives, elles peuvent incontestablement contribuer à atténuer les effets du changement climatique. Également, la promotion d'une stratégie d'adaptation est nécessaire pour une survie commune au regard des prévisions en matière d'effet du changement climatique sur la planète.

La présente proposition de projet va contribuer à résoudre les problématiques de leadership et gouvernance, de prise de décision dans la gestion des ressources naturelles locale et d'adaptation au changement climatique.

II. Objectifs du Projet de sensibilisation communautaire

1. Objectif Général

L'objectif général visé par le projet est de contribuer à l'adaptation au changement climatique axée sur la prise en compte du genre à travers la promotion des solutions locales et endogènes.

2. Objectifs Spécifiques

De façon plus spécifique il s'agit de promouvoir :

- Le leadership et la gouvernance
- Les moyens de Subsistance
- La prise de décision des femmes dans la gestion des ressources naturelles
- Les pratiques d'adaptation au changement climatique

III. Description des activités à réaliser

1. Zone du projet

Le projet sera exécuté dans 10 localités des régions de la Nawa (Soubré) et du Lôh-Djiboua (Divo)



2. Stratégie d'implémentation

- a- La stratégie de mise en œuvre du projet de sensibilisation communautaire devra reposer sur quatre piliers qui permettent d'assurer un développement économique, social, environnemental inclusif et durable des sphères dans lesquelles ICRAF intervient.

Ces quatre piliers sont les suivants :

- Les bonnes pratiques
- Les infrastructures robustes dans l'agriculture
- La gestion durable de l'environnement et des paysages,
- L'environnement politique propice,

Ceux-ci constituent la boussole de nos interventions sur le terrain afin de les rendre plus inclusives et durables.

- b- Support didactique de sensibilisation à utiliser pour chacune des localités et thématique : Boîtes à images

3. Résultats attendus

- a- Les modules de sensibilisation communautaire se feront autour des **quatre (4) thématiques ci-dessous** :
 - Le leadership des femmes et la gouvernance dans le cadre de l'adaptation au changement climatique ;
 - La prise de décision des femmes dans la gestion des ressources naturelles ;
 - Les moyens de subsistance pour une adaptation au changement climatique ;
 - Les pratiques d'adaptation au changement climatique.

NB : Ces quatre thématiques devront être développées dans chacune des 10 localités.

- b- **Au moins 30%** (quota réglementaire) des femmes de la communauté devront être sensibilisées

4. Livrables

Le rapport (narratif et chiffré) du déroulement des activités et des résultats obtenus.

LISTE DES ANNEXES (à réclamer uniquement via le mail icrafcdiprocurement@cifor-icraf.org)

- Formulaire « AML-ATF » (**Annexe 1**)
- Termes et conditions générales d'ICRAF (**Annexe 2**)
- Code de conduite des fournisseurs d'ICRAF (**Annexe 3**)
- Formulaire de déclaration et de certification d'ICRAF (**Annexe 4**)

Fin